

COMMUNE DE LUGARDE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

**Nombre de membres
en exercice :** 7

Séance du vendredi 08 mars 2024

Présents : 7

L'an deux mille vingt-quatre et le huit mars l'assemblée régulièrement convoquée le vendredi 01 mars 2024, s'est réunie sous la présidence de Joëlle BORNE, 1ère adjointe et Maire par intérim.

Votants : 7

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0

Sont présents : Joëlle BORNE, Laurent CONQUET, Daniel PEPIN, Cécile UNIQUE, Marie-Claire RABOISSON, Géraldine PICHOT, Alicia BIEHLER

Rreprésentée :

Excusés :

Absent :

Secrétaire de séance : Cecile UNIQUE

**Objet de la
délibération :**
**Avenant au contrat de
l'agent Marie-Noëlle
SOULE**
DE_2024_008

Vu le contrat à durée indéterminée, du 27 octobre 2022,

Considérant l'expérience de l'agent Marie-Noëlle SOULE au poste de Gérante d'Agence postale communale,

Considérant l'ancienneté dans la Commune de l'agent,

Considérant la rémunération de l'agent au même poste sur la Commune de SAINT-SATURNIN,

Le Maire par interim rappelle au Conseil que Mme SOULE n'a jamais connu d'augmentation de son indice de rémunération après plus de 10 ans d'ancienneté dans la Commune.

Après avoir pris en considération l'ensemble des éléments portés à sa connaissance s'agissant de la carrière de Mme SOULE, le Conseil Municipal,

DECIDE :

- de modifier le contrat à durée indéterminée de Mme Marie-Noëlle SOULE en son article 3 et de remplacer les anciens indices par les suivants : Indice brut à 473 et Indice majoré à 417, ce qui correspond à l'échelon 11 du grade d'adjoint administratif 2nd classe,

- d'autoriser le Maire à signer cet avenant.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire par intérim
Joëlle BORNE